

# MARAIS DU CASSAN ET DE PRENTEGARDE (CANTAL)

## Synthèse du Document d'objectifs

Décembre 2021



UNION EUROPÉENNE





## Le Docob, Kézaco ?

Les actions menées sur le marais du Cassan et de Prentegarde dans le cadre de Natura 2000 sont régies par un document de gestion : le Docob (Document d'Objectifs).

Ce dernier, qui court sur dix années, se compose de deux parties :

- **un état des lieux** écologique et socio-économique du site
- **un programme d'actions** permettant d'atteindre des objectifs généraux et opérationnels de préservation ou de restauration du patrimoine naturel.

## DIAGNOSTICS ÉCOLOGIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES

Avec 19 milieux naturels rares et protégés en Europe, le marais du Cassan et de Prentegarde constitue un haut lieu de la biodiversité à l'échelle du Massif central !



Spiranthe d'été

Cette richesse s'explique en partie par la **grande diversité des habitats humides et aquatiques** qui représentent presque un tiers du site. La faune et la flore remarquables du site sont majoritairement dépendantes de ces milieux. Nous pouvons citer la Spiranthe d'été et la Drosera à feuilles intermédiaires côté flore, l'Agrion de Mercure et le Triton marbré côté faune.



Triton marbré



**L'activité économique principale du site est l'agriculture, autour de l'élevage bovin.** Cette vocation agro-pastorale permet le maintien de milieux ouverts (*qui naturellement se boiseraient*) et l'expression d'une biodiversité variée grâce à la mosaïque d'habitats présents.

**Le caractère remarquable du site ne doit cependant pas occulter les fortes menaces exercées sur les milieux naturels.** De nombreuses zones humides présentent un fonctionnement hydrologique altéré, lié à des dégradations localisées au sein du périmètre Natura 2000 mais également sur la partie amont du bassin. Des pratiques agricoles inadaptées impactent également l'état de conservation du site, qui est globalement moyen à mauvais.



Agrion de Mercure



# LES ENJEUX ET ACTIONS À METTRE EN ŒUVRE

L'enjeu transversal du Docob est la **préservation des zones humides**. Ces dernières fournissent un nombre considérable de services à la collectivité (*épuration, régulation du cycle de l'eau, stockage de carbone, ressource fourragère, support de biodiversité...*), mais sont pourtant menacées.

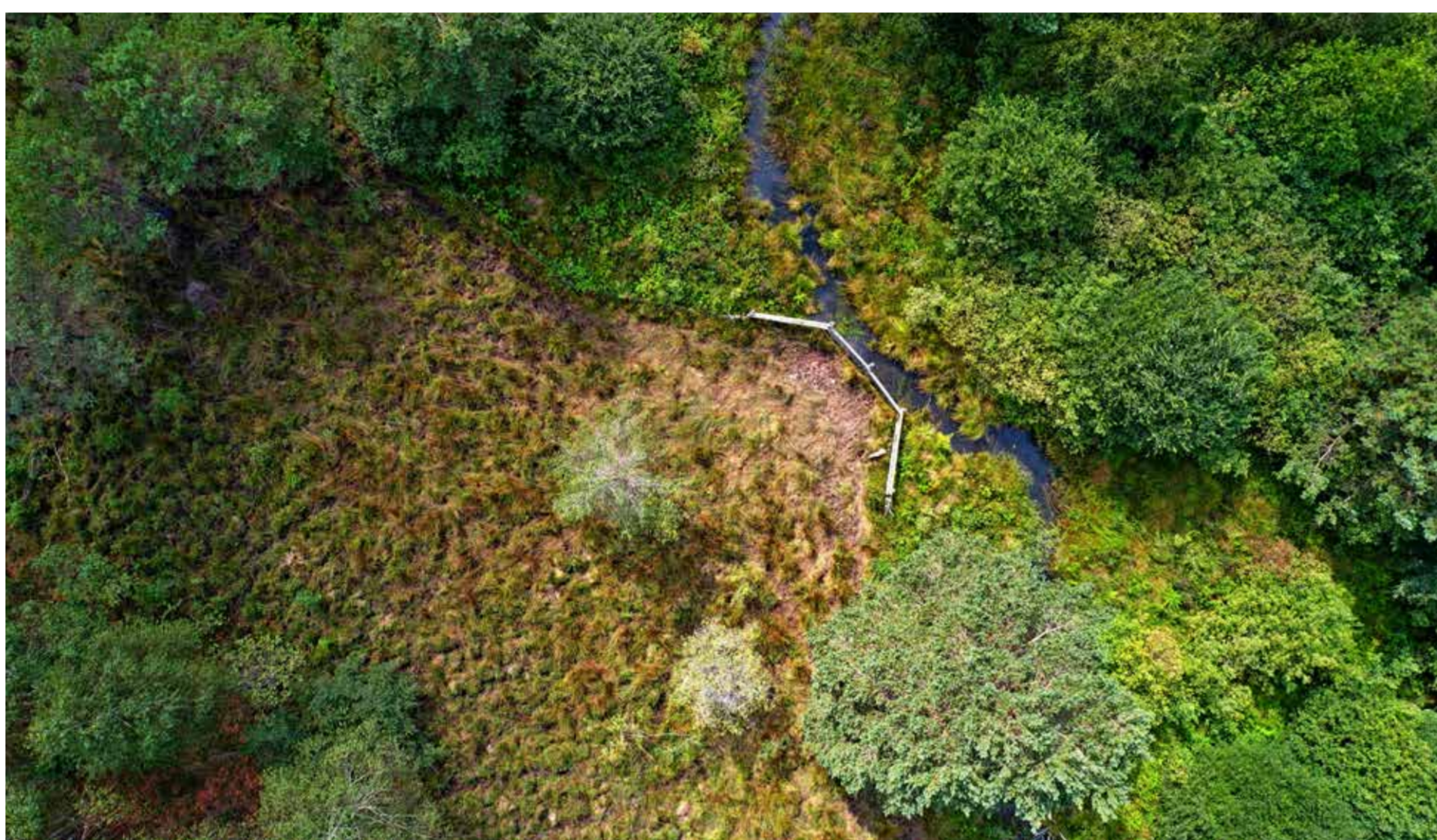
## Les principaux objectifs identifiés



### RETROUVER DES ZONES HUMIDES EN BON ÉTAT DE CONSERVATION

Les zones humides oligotrophes ouvertes concentrent les principaux enjeux : il s'agit de **milieux au sol très pauvre, accueillant une biodiversité remarquable, rares à basse altitude**, et entretenus historiquement par un pâturage très extensif. Leur état de conservation globalement moyen à l'échelle du site incite à mettre en œuvre des efforts de gestion importants pour les restaurer.

- ▶ Il s'agit de leur permettre de **retrouver une hydrologie fonctionnelle** (*retrouver la naturalité des cours d'eau, supprimer tout dispositif drainant...*). Par ailleurs, **la remise en pâturage de certains secteurs abandonnés** peut contribuer à améliorer la qualité des milieux, tout comme la sensibilisation et l'incitation des agriculteurs à l'adoption de pratiques plus vertueuses.



Ruisseau du Pont-Bernard traversant des zones humides



Drosera à feuilles intermédiaires se développant dans les zones humides oligotrophes



### PRÉSERVER LES MILIEUX AQUATIQUES, COURANTS OU STAGNANTS

Les habitats aquatiques sont représentés par quatre habitats rares et protégés, qui couvrent des surfaces réduites. Leur diversité de végétation et leur lien en mosaïque avec les habitats tourbeux les amènent à être considérés comme des enjeux importants.

- ▶ Pour préserver ces milieux, il s'agit de **restaurer le fonctionnement hydrologique du territoire**, notamment par le reméandrage des cours d'eau rectifiés, la pose de clôture le long des berges et la création d'un réseau de mares structurant.



### RETROUVER UNE RESSOURCE EN EAU DE QUALITÉ EN AMONT DU SITE

La zone d'influence amont du marais du Cassan et de Prentegarde a un impact direct sur le fonctionnement et l'état de conservation des milieux naturels du site Natura 2000. Elle est en effet composée de nombreux petits ruisseaux et zones humides qui contribuent à la richesse du secteur, mais elle est également source de perturbations hydrologiques.

- ▶ L'objectif est d'une part d'**accompagner les acteurs locaux vers une amélioration de la ressource en eau en qualité et en quantité**, et d'autre part de **mettre en œuvre des actions de préservation des milieux naturels** présents sur la zone d'influence du marais du Cassan et de Prentegarde, tout en engageant **une réflexion sur la mise en place d'une protection plus pérenne du bassin**.



Écoulement rectifié et pâturage hivernal sur zone humide en amont du site

## LES PERSPECTIVES

### ET MAINTENANT, PLACE À LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS IDENTIFIÉES COMME PRIORITAIRES DANS CE NOUVEAU DOCOB !

Compte-tenu des objectifs mis en avant, **les acteurs locaux ont une responsabilité dans la sauvegarde des milieux naturels** qui composent aujourd'hui le marais du Cassan et de Prentegarde. **Le meilleur gage de réussite est le travail en équipe**, entre les acteurs techniques et financiers, mais aussi avec les élus locaux et les acteurs professionnels, et notamment les agriculteurs.

Le travail prévu pour les dix prochaines années est d'**améliorer l'état de conservation des habitats humides et aquatiques**, leur permettant ainsi de retrouver toutes leurs fonctionnalités, qui représentent autant de services rendus gratuitement à la collectivité !



# LE MARAIS DU CASSAN

## en quelques chiffres

**3** Communes concernées

Lacapelle-Viescamp, Saint-Etienne-Cantalès, Saint-Paul-des-Landes

**507** Hectares

**19** Milieux naturels rares et protégés au niveau européen

**15** Espèces rares et protégées au niveau européen



## POUR PLUS D'INFORMATIONS

Le document d'objectifs complet est disponible en mairie et auprès du CEN Auvergne.

### FINANCEMENT



### MAÎTRISE D'OUVRAGE



Mairie - 15150 Saint-Etienne-Cantalès  
Tél. : 04 71 46 31 40  
Courriel : [sivu.auze-ouest-cantal@laposte.net](mailto:sivu.auze-ouest-cantal@laposte.net)

### GESTION, ANIMATION



8 route de Rachaldrat, Chalinargues  
15170 Neussargues-en-Pinatelle  
**Contact** : Christophe Grèze (Tél. : 04 71 20 77 20 -  
courriel : [christophe.greze@cen-auvergne.fr](mailto:christophe.greze@cen-auvergne.fr))  
[www.cen-auvergne.fr](http://www.cen-auvergne.fr)

Conception et réalisation : Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne - Photos et illustrations : CEN Auvergne.  
Impression encres végétales sur papier recyclé - Décembre 2021